

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 11 juillet 2011

2011 DASES 310G Signature d'une convention avec l'association Halage pour l'attribution d'une subvention pour une action d'aide à l'insertion et de redynamisation dans le cadre d'un jardin solidaire dans un site de la Politique de la Ville. Montant : 8.000 euros.

Mme Olga TROSTIANSKY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L263-1 et suivants ;

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), souscrit entre la Ville de Paris et l'Etat, et ses avenants de prorogation ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 juin 2011, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose la signature d'une convention avec l'association Halage pour l'attribution d'une subvention de 8.000 euros au titre de l'année 2011 pour une action d'aide à l'insertion et de redynamisation dans le cadre d'un jardin solidaire ;

Sur le rapport présenté par Mme Olga TROSTIANSKY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, est autorisé à signer une convention annuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Halage, 6 rue Arnold Géraux (93450 L'Ile-Saint-Denis), pour son action d'aide à l'insertion et de redynamisation dans le cadre d'un jardin solidaire, pour l'attribution d'une subvention.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 8.000 euros est attribuée à l'association Halage (X09167-15006) au titre de 2011 (dossier 2011_01429).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits départementaux d'insertion au chapitre 017, fonction 561, nature 6574, ligne DF 34018 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2011 et suivants sous réserve de la décision de financement.